

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : **LA DER**

Dates complètes : **LE SAMEDI 3 DÉCEMBRE**

Lieu : **Port**

Autorité Organisatrice : **CLUB NAUTIQUE PORTOIS**

REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.4. *En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.*

2. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 2.1. La course est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) : **Voiliers habitables**
- 2.2. **Fiches d'inscriptions à retournées au plus tard le 25 novembre 2022 par mail: cnp974@gmail.com**
Ou 0692 04 01 49
- 2.3. Les bateaux admissibles peuvent régler leur inscriptions **au C.N.P.** au plus tard le **matin de la régata entre 8h00 et 10h00 ou les vendredis d'avant régata à partir de 18h30.**

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants:

	Régata	Régata + repas	Repas
Régatiers	20€	40€	
Invités			25€

Possibilité de prendre sa licence annuelle (60€) ou journalière (15€) lors de l'inscription.
(certificat médical à fournir)

4. PROGRAMME

- 4.1. Jour de course :

Date	Classe	Courses du jour
03/12/2022	Toute	Plusieurs manches côtières

- **8h00-10h00** : inscriptions et petits déjeuners
- **10h00** : briefing des skippers et barreuses
- **11h00** : Départ de la première manche
- **18h00** : Proclamation des résultats et remise des récompenses
- **A suivre : Soirée**

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

5.1. Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le **matin de la régata entre 8h00 et 10h00.**

6. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : **Plusieurs côtier**

7. CLASSEMENT

Système de calcul du temps compensé: **Jauge OSIRIS.**

8. RESULTATS

Proclamation des résultats au C.N.P. vers 18H00

9. RECOMPENSES

- Une coupes aux 3 premiers

10. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

11. ASSURANCE

Les concurrents non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile.

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Le Club Nautique Portoï le vendredi à partir de 18h30 au club house.

Ou par mail : cnp974@gmail.com

Ou 0692 04 01 49

Le président du comité de course

Brice Armengaud

